





Association **La Molineuvoise**

Siège social : mairie de MOLINEUF

Distance : 11 km – 16,5 km
Durée du parcours : 3H0 – 4H30
Communes traversées : Molineuf – Chambon/Cisse - Coulanges

Fiche n°1
Dec 2023

- 0** 0 Partir de la place de la Mairie de Molineuf en direction de Blois puis de Chambon s/Cisse. Au bout de 500m environ, emprunter à gauche le chemin du vieux tertre en face de la salle des fêtes. Prendre la 1^{ère} à droite (chemin des vieilles ventes) et suivre le chemin jusqu'à l'entrée de la forêt.
-
- 1** 1,0km Après avoir passé un ponceau marquant l'entrée dans la forêt de Blois, prendre le chemin face à vous. A la 1^{ère} intersection, prendre le sentier de droite puis rester sur le chemin jusqu'à la jonction avec une allée blanche (allée de Bury).
-
- 2** 1,8km Rejoindre le carrefour à 4 branches et emprunter la voie sur votre droite (allée des Héronnières). A la fin de l'allée, prendre la route à gauche (rin de la forêt. **Photo 1**) et la suivre jusqu'au bout. Continuer sur le chemin de terre qui prolonge la route.
-
- 3** 4,0km Au lieu-dit « le petit Genevrais », rester toujours sur le sentier durant 1km environ. Après une longue descente, le chemin aborde une côte assez raide. A mi-pente, franchir le tracé d'une ancienne voie de chemin de fer (non visible) et continuer à monter le talus jusqu'à rencontrer une route goudronnée.
Possibilité de raccourci au point 3 : Tourner à droite sur le chemin agricole et rejoindre la route (chemin des Courtaudières). Prendre à droite sur la route au bout du chemin pour rejoindre le tracé de la randonnée en direction du point **8**
-
- 4** 5,1km Traverser la route prudemment et emprunter le chemin de droite (à côté d'un pylône EDF...**Photo 2**). **Attention :** ne pas confondre avec l'allée forestière Rester sur ce chemin enherbé qui longe la forêt pendant 900m environ A la 1^{ère} intersection, prendre le chemin agricole de gauche et le suivre jusqu'au hameau de « la Morandière ».
-
- 5** 6,5km Au hameau de « la Morandière », emprunter la route sur votre droite Au 1^{er} croisement, prendre la route à droite (marcher prudemment sur cette route fréquentée). Passer devant l'abbaye de la Guiche (sur votre gauche) puis au prochain carrefour, tourner sur votre gauche en direction du village de Coulanges. Continuer sur la route et franchir le pont sur la Cisse. Continuer pendant 50m après le pont.
-
- 6** 7,2km Prendre un chemin sur la droite entre des barrières (**Photo 3**) . Longer le chemin qui revient vers le pont parallèlement à la route.). Suivre jusqu'au bout le superbe chemin qui longe la Cisse jusqu'au moulin « Jouan ».
-
- 7** 8,1km Au moulin « Jouan », prendre la route à droite et traverser le pont de la Cisse. Rester sur la route pendant 300m puis prendre à gauche la RD135 en direction de Chambon/Cisse et Molineuf, puis emprunter le petit sentier qui monte le coteau du côté droit de la route (**Photo 4**). Suivre le sentier durant 1 km environ jusqu'à la jonction avec une route gravillonnée. Prendre la route à droite. Tourner à la 1^{ère} route à gauche et suivre la route jusqu'au prochain carrefour. Prendre sur votre gauche et rester sur la route durant 300m.
-
- 8** 9,8km Après le 29 chemin des Courtaudières, prendre le sentier à gauche (**Photo 5**) et le descendre jusqu'en bas. Au bout d'1,5 km le sentier rejoint une route gravillonnée. Continuer tout droit sur cette route et la descendre jusqu'en bas. Au carrefour suivant, prendre à droite en direction du village de Chambon s/Cisse. Passer devant l'église et prendre la direction de Blois.
-
- 9** 12,6km Prendre la 1^{ère} route à gauche indiquée « route touristique » en direction du hameau de Bury. Traverser le pont sur la Cisse et suivre la route jusqu'au prochain carrefour. Contourner le rond-point et prendre le chemin en face  (chemin Florimond Robertet **Photo 6**). Monter le chemin en contournant par l'arrière le château de Bury. Rester sur le chemin qui pénètre dans les bois de Bury jusqu'à un carrefour à 4 branches.

10

13,4km

Au carrefour des 4 sentiers, prendre à votre droite et suivre le sentier jusqu'à la sortie du bois face à l'entrée du parc du château de Bury (non visitable). Continuer sur le chemin qui devient plus large et rejoint une partie gravillonnée. Descendre le chemin jusqu'en bas où il rejoint une route (chemin de Saint-Secondin). Prendre à gauche, dépasser l'église et tourner à droite sur le sentier agricole qui traverse la plaine. Au bout de ce chemin, tourner à gauche sur le chemin gravillonné et le suivre jusqu'au carrefour avec la RD.155. Prendre à droite et longer la route pour rejoindre votre point de départ.

0

16,5km Arrivée





Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6